



SOMMAIRE

Stade phénologique
Mouche de l'olive
Dalmaticose

ANIMATEUR FILIÈRE : CRA
Rédacteur : René-Pierre
BACCONNIER



Partenaires : oléiculteurs-
observateurs

Directeur de publication :
Jean-François
SAMMARCELLI
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
Route du Stade
20215 VESCOVATO
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
<https://corse.chambres-agriculture.fr>

Crédit photo : CRA.



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de L'Office Français de la Biodiversité par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO

À retenir

Mouche de l'olive : niveau de risque moyen à très fort. Augmentation d'observations de larves et de trous de sortie. Apparition nette de mouches de 2^{ème} génération.

Dalmaticose : développement limité, mais en légère hausse.

• STADE PHÉNOLOGIQUE

Les variétés précoces ont atteint ou sont très proches de leur taille finale dans les vergers irrigués. Les fruits vert foncé deviennent jaune pâle à jaunâtres (stade BBCH 80, début de maturation des fruits).

• MOUCHE DE L'OLIVE – BACTROCERA OLEAE (= DACUS OLEAE)

Rappel d'éléments de biologie : Plusieurs générations de mouches se succèdent. Les premières mouches observées lors de la campagne en cours sont dites de première génération, et sont à l'origine des premières piqûres de ponte sur les olives. L'œuf éclot au bout de 2 à 3 jours, et après 25 jours environ de développement dans le fruit, la mouche adulte émerge (trou de sortie). Elle est capable de s'accoupler au bout de 2-3 jours, et un nouveau cycle commence.

Observations : Avec une situation météorologique plus favorable, des piqûres de ponte ont été observées sur l'ensemble du territoire, ainsi que des développements larvaires.

Cependant l'évolution des larves est très contrastée :

- Au bénéfice d'un nouvel épisode de chaleur, en particulier sur le côté Ouest de la Corse, jusqu'en bord de mer, dans de nombreuses oliveraies, les larves sont mortes dans les fruits, avant même d'avoir réalisé leur trou de sortie.
- Des foyers de développements larvaires ont été constatés dans des portions d'oliveraies ou des oliveraies plus abritées du soleil et/ou avec des situations de fraîcheur favorable à l'activité de la mouche de l'olive. Des trous de sortie et des sorties en cours sont actuellement observées (plaine orientale).

Les situations pouvant être très différentes au sein d'une même oliveraie, malgré de faibles différences de piégeages (expliqués par l'activité de la mouche sur les fruits dans ces zones favorables), il est prudent de renforcer son temps et sa surface de veille sanitaire.

Evaluation du risque : Avec une situation météorologique de plus en plus clémente, l'activité de la mouche de l'olive va poursuivre son augmentation, et des mouches de 2^{ème} génération vont accompagner les mouches de 1^{ère} génération qui ont encore contenu leur activité de ponte : le risque de ponte, puis de développement larvaire sont de plus en plus important.

La surveillance de la pression de la mouche avec des pièges gobe-mouches est à compléter avec l'observation des éventuelles piqûres de ponte et des trous de sortie.
 A ce stade, un taux de piqûres de ponte supérieur à 2% du nombre total d'olives est considéré comme un risque fort, de même pour un taux de piégeage supérieur à une mouche par piège et par jour.



Photo 1 : à droite, sortie en cours d'une mouche de l'olive

Gestion du risque : Renouveler tous les mois le phosphate diammonique dans les dispositifs de piégeage et veiller à une bonne couverture de la barrière minérale.

• **DALMATICOSE**







Observations : Peu présente, cependant en légère augmentation sur l'ensemble du territoire, à mettre en lien avec l'augmentation de la pression de la mouche de l'olive. Des olives où les piqûres de ponte ont avorté en raison des fortes chaleurs peuvent être concernées.

La présence de larves et/ou de dalmaticose peut accélérer la maturation du fruit, mais celui-ci sera impropre à la consommation (forte altération de la qualité de l'huile).

Evaluation du risque : moyen

Gestion du risque : Lutter efficacement contre la mouche de l'olive pour limiter l'entrée de ce champignon dans les olives.

PREVISIONS METEO (Source Météo France)

	Samedi 3 septembre	Dimanche 4 septembre	Lundi 5 septembre	Mardi 6 septembre	Mercredi 7 septembre	Jeudi 8 septembre	Vendredi 9 septembre
Haute Corse/ Corse du Sud							
	Orage sur toute la Corse puis l'après-midi uniquement sur la côte Est ; accalmie en fin de journée	Temps orageux le matin laissant place à des averses; accalmie en fin de journée	Retour d'un temps plus ensoleillé	Temps nuageux avec risque d'averses	Dégradation orageuse dans la journée	Temps nuageux avec risque d'averses	

LIENS UTILES

- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons-les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.
- **PRODUITS DE BIOCONTROLE** : ces produits phytopharmaceutiques sont des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :
 - les macro-organismes ;
 - et les produits phytopharmaceutiques qui sont composés de micro-organismes, de médiateurs chimiques tels que les phéromones et les kairomones, ou de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale.

Leur spécificité est liée à leur caractère naturel ou leur mode d'action reposant sur des mécanismes naturels. Ils constituent des outils de prédilection pour la protection intégrée des cultures.

Cette liste est périodiquement mise à jour.

<https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.